## Courte chronique maritime : enseigne de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe

Tour à tour appelés gardes de marine jusqu'en 1786, élèves de 1<sup>re</sup> classe de 1786 à 1791, aspirants de 1<sup>re</sup> classe de 1791 à 1814, à nouveaux élèves de 1<sup>re</sup> classe de 1814 à 1848, et une dernière fois aspirants de 1<sup>re</sup> classe à partir de 1848, ces jeunes officiers ne virent leur situation en matière de grade se stabiliser qu'en 1910, lorsque le grade d'enseigne de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe finit par être adopté et leur autorité formelle, si ce n'était en compétence, reconnue sur les plus gradés des officiers mariniers qu'étaient à partir de 1917 les maîtres principaux.

Si les aspirants de 2° classe et les aspirants sans indication de classe n'étaient pas vraiment des officiers, les jeunes gens ayant quelques années de formation en école d'officiers derrière eux, du moins pour ceux qui étaient de carrière, en étaient pleinement, et ils se distinguèrent souvent de leurs plus jeunes camarades par leur uniforme. Nombre d'effets réservés aux officiers leur furent en effet attribués en reconnaissance naturelle du statut d'officier.

Ces différents grades ont donc pu être attribués à des officiers de carrière et à des officiers en complément, appelés « volontaires » sous l'Ancien Régime, aujourd'hui officiers de réserve et officiers sous contrat.

Mais intéressons-nous davantage aux officiers de marine de carrière. L'année d'aspirant de 1<sup>re</sup> classe ou d'enseigne de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe – ou les années, car il fut un temps où il était possible de redoubler – est consacrée à la fin de la formation d'officier de marine à la mer. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, celle-ci a lieu sur un bâtiment capable d'accueillir tous les officiers élèves avec, ou non, une conserve ; ainsi est appelé le bâtiment d'accompagnement adjoint au bâtiment principal.

Cette campagne s'est déroulée sur le vaisseau à voiles transformé *Jean Bart* de 1864 à 1873, la frégate à voiles transformée *Renommée* de 1874 à 1876, la frégate à voiles transformée *Flore* de 1876 à 1882, le croiseur de 1<sup>re</sup> classe *Iphigénie* de 1887 à 1900<sup>1</sup>, le transport-hôpital *Duguay-Trouin* de 1900 à 1912, le croiseur-cuirassé *Jeanne d'Arc* de 1912 à 1914, puis de 1919 à 1928, le croiseur-école *Jeanne d'Arc* de 1931 à 1939 et de 1946 à 1964, et le porte-hélicoptères *Jeanne d'Arc* de 1964 à 2010. Depuis 2010, les campagnes d'instruction, missions « *Jeanne d'Arc* », sont réalisées par l'un des trois porte-hélicoptères amphibies dont dispose la marine nationale, accompagné d'une frégate de type *La Fayette*.

Au sujet des campagnes d'application, nous conseillons le site dédié : http://www.anciensmarinsjeannedarc.infini.fr/spip.php?rubrique37



Aspirant de 1<sup>re</sup> classe en 1810 en grand uniforme de bord (port des bottes). Ces marins sont alors vêtus d'effets qui ne tranchent pas avec ceux des officiers en petit uniforme. Ce sont bien alors des officiers, avec l'épée, l'habit, les épaulette et contre-épaulette. Le corps de ces dernières est traversé par un fin ruban de soie rouge et les cornes de leur chapeau ne comportent pas de floches.



La Restauration renoue avec les traditions de l'Ancien Régime; c'est le retour des élèves, ici de 1<sup>re</sup> classe. Le trèfle et l'aiguillette portés à droite et uniformément or – c'est-à-dire sans soie bleue, réservée aux élèves de 2<sup>e</sup> classe – ont remplacé l'épaulette et la contre-épaulette et distinguent ces jeunes officiers. Ici est présenté un élève de 1<sup>re</sup> classe, garde du pavillon de l'amiral (épée et baudrier à fleur de lys) en grand uniforme d'été.



Voici un élève de 1<sup>re</sup> classe en tenue de bord d'été sous la Restauration. Notre jeune officier porte la veste spécifique aux élèves officiers et la casquette ; cette dernière a été officialisée en 1837. L'aiguillette or reste la principale marque du grade.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il n'y a pas eu de bâtiment école d'application de la marine de 1883 à 1886.



En petite tenue de bord, la veste peut être remplacée par l'habit-veste à boutonnage croisé. Ce dernier paraît d'ailleurs s'imposer pour le port du sabre qui est d'un nouveau modèle (depuis 1819, les officiers de vaisseaux ne disposaient plus que de l'épée).



Voici un aspirant de 1<sup>re</sup> classe sous le Second Empire, après 1858. Cette année-là, ces officiers reçoivent la redingote avec un galon or aux parements. Elle est souvent portée ouverte ; ici, on peut s'interroger sur la nature du vêtement porté sous celle-ci, car ce n'est manifestement pas un gilet.



Vers 1860. Contrairement aux élèves, mais comme ceux de 2<sup>e</sup>, les aspirants de 1<sup>re</sup> classe ont droit à l'habit. Celui-ci est du seul modèle de petit uniforme des officiers, c'est-à-dire sans aucune broderie. Là où les officiers ont pour marque de grade les épaulettes, les aspirants de 1<sup>re</sup> classe ont l'aiguillette or traditionnelle.



Alors que les officiers de marine perdent l'habit de petit uniforme – c'est-à-dire sans broderies – en 1876, les aspirants de 1<sup>re</sup> classe conservent l'habit qui, dans la forme, s'y apparente. Mais l'habit est désormais boutonné jusqu'en haut. Notre aspirant de 1<sup>re</sup> classe est ici en grand uniforme, avec aiguillette or, ceinturon en or et soie bleue et bicorne, dont la ganse est en galon plat depuis l'origine.



En 1903, le ministre Pelletan décide que l'habit est trop onéreux pour les officiers. Il le supprime donc. Dès lors, en grande tenue de cérémonie, les aspirants de 1<sup>re</sup> classe, comme les autres officiers subalternes et supérieurs, doivent porter la redingote. Notons qu'à partir de 1902 le sabre n'est plus suspendu que par une seule bélière. Ces mesures ridicules seront rapportées en 1912, mais le retour de l'habit sera de courte durée, puisqu'il sera remisé en 1915, en principe pour la durée du conflit mondial, mais ne sera en réalité plus jamais porté.



Les officiers-élèves, aspirants de 1<sup>re</sup> classe, du Duguay-Trouin, et leur lieutenant de vaisseau instructeur. Les jeunes officiers ont revêtu la tenue n°5, avec le dolman, veste croisée à col fermé dénommée paletot avant 1902, effet qui avait été créé en 1876 et sera supprimé en 1916, conservé de leur passage à l'École navale, alors que le lieutenant de vaisseau porte la redingote.



Aspirant de 1<sup>re</sup> classe en tenue n°3, avant 1916. Cette tenue, qui comporte le dolman, est adoptée pour certaines visites officielles. Les autres officiers portaient pour ces occasions le veston à coupe droite.



Avant la Grande Guerre, ce jeune aspirant de 1<sup>re</sup> classe est en tenue n°5, adoptée pour les sorties en ville (pas de sabre, gants fauves). La coiffe blanche est adoptée en été depuis 1882.



Après la Première Guerre mondiale, cet enseigne de vaisseau de 2º classe – depuis 1910, on ne parle plus d'aspirant de 1º classe – a tout de la tenue des officiers de marine. L'aiguillette a disparu au profit des épaulette (à droite pour les EV2, à gauche pour les EV1) et contre-épaulette, mais le corps de celles-ci n'est plus traversé par un fin ruban de soie rouge, réservé aux maîtres principaux et premiers maîtres. Notons qu'il se distingue par une citation qui lui donne droit au port de la croix de guerre.







Voici trois photos d'enseignes de vaisseau de 2° classe accompagnés de leur lieutenant de vaisseau instructeur, embarqués sur le Duguay-Trouin lors de la campagne 1922-1923, dans diverses tenues n°3 définies en 1915 : avec veston bleu et casquette à coiffe bleue, avec veston bleu et casquette à coiffe blanche, avec redingote et casquette à coiffe bleue. La redingote est à col fermé jusqu'en 1926.



Campagne 1937-1938 du croiseur-école Jeanne d'Arc. Des officiers-élèves et leur cadre en tenue n°5 telle que définie en 1931.

Du fait de leur appartenance au corps des officiers de marine, les EV2 en portent intégralement l'uniforme depuis 1910. Ainsi en est-il de l'écusson frontal de casquette lorsqu'il fait son apparition à la place de l'ancre brodée de casquette en 1927. Notez la présence d'un officier étranger au premier rang.





Les officiers élèves, enseignes de vaisseau de 2° classe, ingénieurs de 3° classe du génie maritime, commissaire de 3° classe et ingénieur mécanicien de 3° classe, et leur cadre instructeur d'un poste à bord du croiseur-école Jeanne d'Arc lors de la campagne 1949-1950. Parmi les jeunes officiers à un galon, seuls les EV2 portent l'ancre sur la patte d'épaule. Les officiers des corps assimilés portent des pattes d'épaule de l'étoffe et de la couleur caractéristiques de leurs corps, sans l'ancre, comme l'officier debout à gauche.

L'EV2 en veste bleue d'aujourd'hui (tenue n° 22) ressemble beaucoup à celui d'avant la Deuxième Guerre mondiale (tenue n°5).